

SMCP

Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 81.909.433,10 euros
Siège social : 49 rue Etienne Marcel, 75001 Paris
819 816 943 RCS Paris

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, le Conseil d'administration de la Société vous informe par son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du même Code concernant les attributions gratuites d'actions.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 5 octobre 2017 a, dans sa 28ème résolution à caractère extraordinaire, autorisé sous certaines conditions l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-1 du Code de commerce. Le Conseil d'administration de la Société du 19 octobre 2017 a approuvé les principes du règlement du plan d'attribution gratuite d'actions se référant à cette autorisation. Le Conseil d'administration de la Société du 23 novembre 2017 a décidé de procéder à une attribution gratuites d'actions ordinaires à émettre par la Société (i) au profit de certains cadres du groupe SMCP et mandataires sociaux de la Société (les « **Managers** ») et (ii) au bénéfice de l'ensemble de ses salariés et d'au moins 90 % de l'ensemble des salariés des filiales de la Société conformément à l'article L. 225-197-6 1° du Code de commerce (les « **Salariés Non Managers** » et avec les Managers, les « **Bénéficiaires** »).

Actions attribuées gratuitement en 2017	
Date de l'assemblée générale des actionnaires	5 octobre 2017
Date du Conseil d'administration	23 novembre 2017
Nombre total d'actions attribuées	2.042.301
Nombre total d'actions attribuées aux mandataires sociaux	1.040.498
<u>Mandataires sociaux</u> :	
Monsieur Daniel Lalonde	242.018
Madame Evelyne Chétrite	302.390
Madame Judith Milgrom	302.390
Monsieur Ylane Chétrite	193.700

Type d'actions attribuées	Nombre d'actions attribuées	Valeur des actions attribuées (en euros) ¹
Actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun des mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce	Monsieur Daniel Lalonde : 242.018 Madame Evelyne Chétrite : 302.390 Madame Judith Milgrom : 302.390 Monsieur Ylane Chétrite : 193.700	4.946.848 6.180.852 6.180.852 3.959.228
Actions qui ont été attribuées gratuitement, durant l'année à chacun des mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce	Néant	Néant
Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé	Nombre total : 431.259	8.814.934
Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires.	Nombre total : 2.042.301	41.744.632

¹ Sur la base du cours de bourse à la clôture le 23 novembre 2017, soit 20,44 euros